

Lyon, le 22 février 2017

OBJET : Conditions permettant aux étudiant(e)s de s'absenter avant les Epreuves Classantes Nationales anonymes

Comme pour l'année 2016, les candidats composeront dans leur faculté.

DATES DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES 2017 :

Démarrage technique : lundi 19 juin à 11h00, obligatoire pour tous les étudiants

LUNDI 19 JUIN de 14h00 à 17h00

MARDI 20 JUIN de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

et MERCREDI 21 JUIN de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

En cas de report d'une épreuve, celle-ci aura lieu les jeudi 22 et vendredi 23 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h

Site: <http://www.cng.sante.fr/Epreuves-classantes-nationales-393.html>

Le Comité de Coordination des Etudes Médicales a arrêté les modalités ci-après :

■ Les étudiant(e)s candidat(e)s aux Epreuves Classantes Nationales 2017 sont autorisé(e)s à s'absenter, **sur leur demande,**

du lundi 1^{er} mai 2017 au vendredi 30 juin 2017 inclus.

(CONGES LEGAUX OU SANS SOLDE).

■ Dans tous les cas et quelle qu'en soit la nature, les demandes de congés doivent être transmises à l'administration hospitalière.

Le Doyen de la Faculté de médecine
Et de maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux

Le Doyen de la Faculté de médecine
Lyon Est

Professeur Carole Burillon

Professeur Gilles Rode

Le Président du Comité de Coordination des Etudes Médicales

Professeur Pierre Cochat